



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 12-mars-2019

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit ROYAL ECONO GRIP

Autres moyens d'identification

Code du produit R1200C, R1201C

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Mastic. À usage professionnel seulement.

Utilisations contre-indiquées Utilisations autres que celles recommandées.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ITW Evercoat
A division of Illinois Tool Works Inc.
6600 Cornell Road
Cincinnati, OH 45242 USA
513-489-7600

Également distribué par:

ITW Permatex Canada
101-2360 Bristol Circle
Oakville, ON Canada L6H 6M5
Telephone: (800) 924-6994

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

CHEMTRIC: 1-800-424-9300

INTERNACIONAL: 1-703-527-3887

Adresse de courriel Info@evercoat.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation des voies respiratoires	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur

Danger

Nocif par inhalation

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Peut provoquer une allergie cutanée

Susceptible de provoquer le cancer
 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges
 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
 Liquide et vapeurs inflammables



Aspect Gris

État physique Liquide

Odeur Aromatique

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant
 Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
 Tenir au frais
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
 En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Non applicable

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	CAS No.	% en poids
Polyester Resin	PROPRIETARY	10 - 30
Talc (hydrous magnesium silicate)	14807-96-6	10 - 30
Styrene	100-42-5	10 - 30
Magnesite	546-93-0	7 - 13
Ground Limestone (Calcium Carbonate)	1317-65-3	3 - 7
Secret commercial	Propriétaire	0.1 - 1
Titanium Dioxide	13463-67-7	0.1 - 1

4. PREMIERS SOINS**Description des premiers soins**

Conseils généraux	Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver la peau à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Inhalation	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION :. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Consulter la section 2 pour plus de renseignements.
------------------	---

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO2), Produit chimique, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun

Dangers particuliers associés au produit chimique

Inflammable.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
---------------------------------	--

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
--	--

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
--------------------------------	--

Méthodes de nettoyage	Absorber avec une matière absorbante inerte.
------------------------------	--

Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.
---	--

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
--	---

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique).
---------------------------------	---

Matières incompatibles	Agents oxydants forts
-------------------------------	-----------------------

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Talc (hydrous magnesium silicate) 14807-96-6	TWA: 2 mg/m ³ particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica, respirable fraction	(vacated) TWA: 2 mg/m ³ respirable dust <1% Crystalline silica, containing no Asbestos TWA: 20 mppcf if 1% Quartz or more, use Quartz limit	IDLH: 1000 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³ containing no Asbestos and <1% Quartz respirable dust

Styrene 100-42-5	STEL: 40 ppm TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 215 mg/m ³ (vacated) STEL: 100 ppm (vacated) STEL: 425 mg/m ³ Ceiling: 200 ppm	IDLH: 700 ppm TWA: 50 ppm TWA: 215 mg/m ³ STEL: 100 ppm STEL: 425 mg/m ³
Magnesite 546-93-0	-	-	TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust
Ground Limestone (Calcium Carbonate) 1317-65-3	-	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 15 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust
Titanium Dioxide 13463-67-7	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust	IDLH: 5000 mg/m ³

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- | | |
|--|--|
| Protection des yeux/du visage | Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). |
| Protection de la peau et du corps | Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC. |
| Protection respiratoire | Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas. |

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Gris
Odeur	Aromatique
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucun renseignement disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	145 °C / 293 °F	
Point d'éclair	35 °C / 95 °F	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	

Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité relative	1.25
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible
Solubilité(s)	Insoluble
Coefficient de partage	1.36
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	19.95792
Appliqué à	0.4 lbs/gal or 48 g/L
Sous emballage	1.46 lbs/gal or 175 g/L
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible
TDAA (température de décomposition auto-accélérée)	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Aucun renseignement disponible

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.

Contact avec la peau Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite.

Ingestion L'ingestion peut causer une irritation des muqueuses.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Styrene 100-42-5	= 1000 mg/kg (Rat)	-	= 11.7 mg/L (Rat) 4 h
Secret commercial	= 5410 mg/kg (Rat)	-	-

Titanium Dioxide 13463-67-7	> 10000 mg/kg (Rat)	-	-
--------------------------------	-----------------------	---	---

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Talc (hydrous magnesium silicate) 14807-96-6	-	Group 3	-	X
Styrene 100-42-5	-	Group 2B	Reasonably Anticipated	X
Titanium Dioxide 13463-67-7	-	Group 2B	-	X

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Inclassable comme cancérogène pour l'humain

NTP (programme national de toxicologie)

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité chronique Peut causer des effets indésirables au foie. Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté.

Effets sur les organes cibles Système nerveux central, Système vasculaire central (SVC), Yeux, Foie, Appareil reproducteur, Appareil respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél 1.6 mg/l
(inhalation-poussière/brouillard)

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Persistance et dégradation**

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Styrene 100-42-5	2.95

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets Sous sa forme commerciale, ce produit est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261).

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D001, U197 U166

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Styrene 100-42-5	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT**

N° ID/ONU UN3269
Proper shipping name: Polyester Resin Kit
Classe de danger 3
Groupe d'emballage III

IATA

N° ID/ONU UN3269
Proper shipping name: Polyester Resin Kit
Classe de danger 3
Groupe d'emballage III
Code ERG No information available.

IMDG

N° ID/ONU UN3269
Proper shipping name: Polyester Resin Kit
Classe de danger 3
Groupe d'emballage III
EmS-N° Aucun renseignement disponible

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Inventaires internationaux**

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS Est conforme à (aux)
ENCS Est conforme à (aux)
IECSC Est conforme à (aux)
KECL Est conforme à (aux)
PICCS Est conforme à (aux)
AICS Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**Règlements fédéraux aux
États-Unis**

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Styrene - 100-42-5	0.1

**SARA 311/312 Catégories de
dangers**

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Oui
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Styrene 100-42-5	1000 lb	-	-	X

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
Styrene 100-42-5	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

**États-Unis - Réglementations
des États**

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Styrene - 100-42-5	Carcinogen
Titanium Dioxide - 13463-67-7	Carcinogen
Secret commercial -	Carcinogen

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Talc (hydrated magnesium silicate) 14807-96-6	X	X	X
Styrene 100-42-5	X	X	X
Ground Limestone (Calcium Carbonate) 1317-65-3	X	X	X
Secret commercial	X	X	X
Secret commercial	-	-	X
Secret commercial	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des Non applicable

pesticides de l'EPA

Classe de dangers du SIMDUT

D2A - Matières très toxiques, B2 - Liquide inflammable

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 3	Instabilité 0	-
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 3	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association)

HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 12-mars-2019

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique